



COMMUNE DE BEAUFORT
JURA

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 8 mars 2016**

Le 8 mars 2016, le Conseil Municipal s'est réuni, salle de la Mairie, à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Jean FRANCHI.

Présents : FRANCHI Jean, BOUILLIER Pierre, BRACHET Catherine, DUPONT Cécile, FAVIER Lucette, GUILLEMENEY Jean-Pierre, MOREY Jean-Christophe, TAMISIER Pierre, VARENNE Sébastien, VEUILLOT Céline.

Absents excusés : BAU Patrice ayant donné pouvoir de vote à BOUILLIER Pierre, BOUGAUD Sandrine ayant donné pouvoir de vote à TAMISIER Pierre, GRESYK Pascale ayant donné pouvoir de vote à BRACHET Catherine, JEANJACQUES Isabelle ayant donné pouvoir de vote à VEUILLOT Céline, PRENTOUT Philippe ayant donné pouvoir de vote à GUILLEMENEY Jean-Pierre.

Secrétaire de séance : MOREY Jean-Christophe

I) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 janvier 2016

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 26 janvier 2016.

II) BUDGET PRINCIPAL

a) Adoption du compte administratif 2015

Le compte administratif se présente de la manière suivante :

Recettes de fonctionnement	797 152.69 euros
Dépenses de fonctionnement	516 473.40 euros
Excédent de fonctionnement	280 679.29 euros

Dépenses d'investissement	368 887.03 euros
Recettes d'investissement	192 881.31 euros
Déficit d'investissement	176 005.72 euros

Excédent global : 104 673.57 euros.

Ce compte administratif est adopté par 14 voix.

b) Vote du budget primitif 2016

Le budget primitif est voté à l'unanimité et s'équilibre en dépenses et en recettes pour les sommes suivantes :

Section de fonctionnement	728 927 euros
Section d'investissement	682 505 euros

Le maintien des taux des 3 taxes locales est voté, les valeurs sont les suivantes :

Taxe d'habitation	8.26 %
Taxe foncier bâti	16.51 %
Taxe foncier non bâti	33.94 %

La somme de 9 000 euros est prévue pour une subvention de fonctionnement aux associations. Des premières dotations seront attribuées au prochain conseil municipal après examen des demandes des associations accompagnées du bilan 2015 et du budget prévisionnel 2016.

Les principaux projets inscrits en investissement sont les suivants :

Révision du PLU : 1^{ère} tranche

Bois et forêt : travaux d'investissement en forêt communale.

Salle polyvalente : Pré étude et étude de l'amélioration de l'acoustique et de l'isolation

Eglise : salle de la sacristie (fenêtres, isolation, chauffage).
Divers bâtiments : travaux d'économie d'énergie, extincteurs blocs de secours.
Agenda d'accessibilité : travaux mise en accessibilité trésorerie, local kiné et boulodrome
Grande Rue : étude préliminaire de l'aménagement
Matériel technique : acquisition d'une saleuse
Construction de nouveaux vestiaires sportifs : fin des travaux
Aménagement d'une aire multisports

III) BUDGET ASSAINISSEMENT

a) Adoption du compte administratif 2015

Le compte administratif se présente de la manière suivante :

Recettes d'exploitation	134 988.19 euros
Dépenses d'exploitation	59 609.48 euros
Excédent d'exploitation	75 378.71 euros

Recettes d'investissement	59 003.92 euros
Dépenses d'investissement	55 585.75 euros
Excédent d'investissement	3 418.17 euros

Excédent global : 78 796.88 euros.

Ce compte administratif est adopté par 14 voix.

b) Vote du budget primitif 2016

Le budget primitif est voté à l'unanimité et s'équilibre en dépenses et en recettes pour les sommes suivantes :

Section d'exploitation	139 489 euros
Section d'investissement	174 751 euros

Les tarifs de la redevance communale demeurent inchangés depuis 2014 :

- o Partie fixe ayant valeur d'abonnement : 25 euros
- o Partie variable : 0.75 euros par m³ d'eau consommée.

Participation à l'assainissement collectif : 1 500 euros.

Les travaux d'investissement 2016 consistent essentiellement en l'élimination des eaux parasites Grande Rue.

IV) DÉLIBÉRATIONS

a) Prolongement du contrat d'accompagnement dans l'emploi (C.A.E.)

Monsieur le Maire rappelle le contrat unique d'insertion, contrat d'accompagnement dans l'emploi, mis en œuvre au sein de la collectivité depuis le 1^{er} octobre 2015, pour une durée de 6 mois, à raison de 33 heures hebdomadaires de travail. Compte tenu de l'absence prolongée d'un agent technique d'une part, de la situation particulière du contractuel engagé d'autre part, et considérant les travaux à effectuer par le service technique, Monsieur le Maire propose le renouvellement de ce C.A.E. dans les mêmes conditions que précédemment, pour une nouvelle période de 6 mois, à compter du 1^{er} avril 2016.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition et autorise le Maire à solliciter ce renouvellement auprès des services compétents.

b) Convention SIDEC pour une adhésion pluriannuelle au service informatique

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la collectivité aux services informatiques du SIDEC, ainsi que la convention pluriannuelle de cette adhésion dont les conditions financières sont fixées à 3 396.00 € pour l'année 2016.

c) Convention OPH du Jura pour l'entretien des espaces extérieurs de l'immeuble 15 Grande Rue

La commune a donné en 2001 en bail emphytéotique d'une durée de 55 ans un bâtiment (ancienne école) cadastré AI n° 292, au Foyer Jurassien devenu l'Office Public de l'Habitat du Jura (OPH). Ce bâtiment qui comprend 6 logements locatifs sociaux et une salle communale dispose d'une cour d'agrément intégrant une zone de stationnement et comprenant des arbres et plantations.

Afin de formaliser les interventions du service technique communal pour l'entretien des espaces extérieurs, il est proposé de conclure une convention avec l'OPH du Jura.

Le Conseil Municipal accepte que l'entretien des espaces extérieurs de cet immeuble soit assuré par le service technique communal. Les prestations réalisées seront facturées à l'OPH du Jura par application d'un tarif horaire de 29 € pour 2016, révisable annuellement.

d) Vestiaire sportif : travaux en plus et moins des marchés approuvés

Les besoins en cours de chantier doivent être adaptés par des travaux modificatifs dont la liste est exposée. Par conséquent, les montants d'origine des marchés correspondants doivent être actualisés.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les avenants aux marchés de travaux concernés et accepte les sous-traitants désignés par les entreprises titulaires.

V) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

a) Avancement des travaux et projets en cours

o Sacristie de l'église

Les travaux sont à présent terminés.

o Vestiaires sportifs

Le planning des travaux est respecté. La livraison devrait se faire fin mai 2016. Les jeux extérieurs seront réinstallés à la même période.

o Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La DDT est en train de finaliser le cahier des charges qui sera présenté à plusieurs bureaux d'études pour consultation et proposition.

o Etude préliminaire de l'aménagement de la Grande Rue

Le bureau d'études ABCD sera en mesure de faire part de son travail :

- Lundi 4 avril 2016 - 18h00 - salle d'activités : restitution du diagnostic
- Jeudi 28 avril 2016 - 19h00 - salle d'activités ou du conseil : propositions de schémas d'aménagement.

b) Pétition pour le maintien du bureau de Poste

En présence de plusieurs membres du collectif constitué pour le maintien du bureau de Poste, le Conseil Municipal a accepté d'aborder cette question en tout début de réunion.

Monsieur le Maire rappelle que la commune a été informée par les responsables de la Poste au début de l'année 2015 que, face à la baisse d'activités constatée au bureau de Beaufort, une évolution semblait inéluctable. En cas de maintien du service assuré par la Poste, un seul facteur-guichetier assurerait l'accueil à la suite de sa tournée, avec, par conséquent, une offre dégradée aux usagers. La Poste demande aux élus de se prononcer pour la création d'une agence postale communale (APC), comme il en existe dans de nombreuses communes qui ont déjà connu la fermeture de leur bureau de Poste. Les élus ont alors débuté une réflexion pour maintenir le meilleur service possible.

Un groupe d'élus du conseil municipal a pris l'initiative de visiter deux APC où ils ont pu constater un ressenti plutôt satisfaisant des élus locaux et de la population. Le service est à peu près équivalent à celui proposé par un bureau classique, sauf pour ce qui concerne les services financiers plus restreints.

La commission départementale chargée de l'étude de la présence postale sur le territoire a reporté son avis pour notre commune, dans l'attente de la décision préfectorale concernant les prochaines fusions des communautés de communes.

Une pétition de plus de mille signatures a été remise au Maire en février dernier pour demander le maintien du bureau de Poste en l'état.

Le Maire explique qu'il pourrait être envisagé la création d'une agence postale intercommunale (API), dans le cadre d'un relais de service public.

Dans ce but, il propose de créer une commission chargée de réfléchir à cette éventualité et de défendre les intérêts de la commune auprès des différents partenaires. Cette commission composée de conseillers municipaux sera ouverte à quelques personnes extérieures intéressées par le sujet, en particulier des représentants du collectif constitué récemment pour le maintien du bureau de Poste.

Les membres de ce collectif présents dans la salle attirent l'attention des élus sur le fait que, dans certaines communes où la résistance a été forte, le bureau de Poste a pu être maintenu. Ils insistent sur le rôle important du conseil municipal qui devra prendre une décision.

c) Avis sur l'organisation d'une épreuve de cyclisme intitulée « 11^e Tour du Jura »

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'organisation de cette épreuve, proposée en partenariat avec la communauté de communes du Sud-Revermont. Le passage dans notre commune est prévu pour le vendredi 29 avril 2016.

d) Demande de subvention de l'école pour un séjour scolaire de découverte

Un voyage scolaire de 5 jours est prévu en octobre prochain, pour 5 classes du groupe scolaire, dans le cadre d'un projet pédagogique de découverte des volcans. La commune n'ayant pas la compétence scolaire ne peut légalement pas apporter d'aide financière à ce projet. Seul le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pourrait aider les familles de Beaufort les plus nécessiteuses.

e) Logements vacants

La commune propose actuellement 2 logements à la location : un T4 et un T3. Pour tout renseignement, il convient de s'adresser au secrétariat de mairie.

Par ailleurs, l'OPH signale qu'un logement T2, situé Rue du Champ bouvier, sera libéré en mai prochain.

Dates des prochaines réunions :

- *Mardi 22 mars 2016 - 18h00 : commission du budget (subventions aux associations)*
- *Lundi 4 avril 2016 - 18h00 - salle d'activités : restitution du diagnostic de la Grande Rue*
- *Mardi 19 avril 2016 - 20h00 : conseil municipal*
- *Jeudi 28 avril 2016 - 19h00 - salle d'activités : propositions de schémas d'aménagement de la Grande Rue.*

Le Maire
Jean FRANCHI

